



LE PROTOCOLE DANS LES RELATIONS INTERNATIONALES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

3 ET 4 OCTOBRE 2012 - NANCY



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT

Les règles protocolaires sont nombreuses et très strictes. De leur bonne application par les élus et par les agents publics peut dépendre la qualité des relations que la collectivité développe ou entretient avec les personnalités qu'elle reçoit ou qu'elle rencontre lors de déplacement à l'étranger.

Si le cadre législatif du protocole se limite, à travers quelques décrets, aux ordres de préséance et au port des attributs, la pratique protocolaire repose pour une grande part sur l'usage et la tradition, auxquels s'ajoutent notamment toutes les subtilités du savoir-vivre à la française.

Ce séminaire entend contribuer à une meilleure connaissance des règles et des usages protocolaires et diplomatiques. Il vise à faciliter leur application dans les relations internationales des collectivités territoriales.

PUBLICS

Les élus des conseils régionaux, généraux, des villes et des intercommunalités
Les directeurs et membres de cabinet
Les cadres dirigeants des grandes collectivités et établissements publics

Renseignements et Inscriptions :
www.cnfpt.fr rubrique agenda